



Doc. 32

09 août 1950

Favoriser le développement du Centre Européen de la culture et du Collège d'Europe

Proposition de résolution

déposée par M. Alessandro CASATI et d'autres membres de l'Assemblée

Considérant :

le voeu de l'Assemblée Consultative tendant à la création du Centre Européen de la Culture (septembre 1949) :

que l'UNESCO ayant pris connaissance de la recommandation de Strasbourg a manifesté que cela n'était pas de son ressort :

le chapitre 117 (Aspects culturels de l'Union Européenne) du rapport de la Commission des Affaires générales du Conseil de l'Europe (15 juin 1950),

l'Assemblée Consultative Européenne recommande aux États membres de soutenir moralement et matériellement le Centre Européen de la Culture à Genève et le Collège d'Europe à Bruges.

Signé (voir au verso)



Doc. 32 Proposition de résolution

Signé:

CASATI Alessandro, Italie